

GT DU 4 DÉCEMBRE 2024

PARCOURS DE CARRIÈRES DES CADRES A ET A+

Ce GT transverse s'intitulait « Parcours de carrière des cadres A/A+ » dans la convocation mais « Parcours de formation » dans la fiche préparatoire. Cela illustre le caractère quelque peu hétérogène (voire hétéroclite) des thèmes abordés : Bilan de la consultation des cadres DGFIP, simplification du concours IP, la valorisation des AFIPA, les accompagnements des cadres (et futurs cadres) aux mobilités au choix et aux sélections, ce qui nous a amené jusqu'à des échanges sur le tour extérieur des Administrateurs de l'État !

Ce GT s'est ouvert par un bilan de la grande consultation des cadres A/A+ de la DGFIP. Ce bilan relativement honnête dans ses résultats a malheureusement, comme souvent, minimisé les réserves exprimées pour mettre en lumière les points positifs pour la DG.

Ainsi, le nombre de « freins » est supérieur aux « points forts ». Parmi les premiers figurent une position « attentiste » des cadres, un sentiment partagé de perte de repères, une différence de traitement entre les grades et des attentes de valorisation de la mobilité externe.

Ces « freins » exprimés rejoignent les constats de la CGT Finances Publiques sur un « mal être » des cadres intermédiaires, grands oubliés de la frénésie managériale de la DGFIP. Les craintes exprimées par certains cadres sur l'anonymat des réponses (et l'autocensure voire la non participation conséquentes) ne font que confirmer cette analyse.

La gestion RH des cadres intermédiaires ayant définitivement basculé en mode « privé », CV et lettres de motivation, entretien « d'embauche », recrutements uniquement au choix et au fil de l'eau, la DG se doit, a minima, donner les moyens aux cadres d'être les acteurs de leur carrière, comme le souhaite la DG. Certaines mesures ont donc été mises en place, parmi lesquelles une refont des espaces Ulysse, des flash de mobilité hebdomadaires, une cartographie (malheureusement incomplète) des emplois ainsi qu'une application dédiée Parcours + (à ne pas confondre avec Parcours Sup).

La CGT Finances Publiques revendique bien évidemment le retour à un mouvement de mutation annuel (seul gage de visibilité globale pour la mobilité des cadres) et le retour des priorités légales primant les postes au choix !

Un certain nombre de mesures ont également été annoncées pour l'accompagnement aux sélections ainsi que la montée en puissance des Conseillers Mobilités Carrières (CMC) pour les Inspecteurs. Ces mesures vont dans le bon sens, celui d'une recherche de l'équité entre candidats (avec une mention pour la formation des 11000 recruteurs de la DGFIP sur les biais cognitifs et le risque de re-filiatation, malheureusement en e-formation). Au delà du fait qu'il y a autant de CMC pour 20000 inspecteurs que pour 9800 cadres (une dizaine) **la CGT Finances Publiques revendique le même accompagnement pour les agents de catégorie B et C !**

Le GT s'est conclu avec une montée de tension quand la valorisation de l'expertise (!?) des AFIPA a été annoncée comme un potentiel « boost indemnitaire » (pour les 50 % hors CSA/CSC/Echelon spécial) ! En effet, il ne s'agit bien évidemment pas d'opposer les agents de la catégorie A selon leurs grades mais une mesure indemnitaire qui ne viserait que le grade sommital est inacceptable dans le contexte budgétaire actuel ! De plus, le « prétexte » de valorisation de l'expertise concerne évidemment bien d'autres agents que les seuls AFIPA !